

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 juin 2026 à 18 h 30 Salle de la mairie

Le Maire Philippe HEITZ

Membres présents : Philippe HEITZ - Mathieu ROUSSEaux - Élisabeth VILLARD - Charles DESGLÈNE – Denis LINOSSIER – Marie MICHEL – Camille BOICHOT – Benoît LAFFONT – Océane BOURRIN.

Membres représentés : Bernard VILARS par Philippe HEITZ - Jacqueline CHANSON par Élisabeth VILLARD

Membre absent : néant

Secrétaire de séance : Marie MICHEL

Le quorum de 6 est atteint.

Approbation du procès-verbal du 25 mai 2026 à l'unanimité.

D2026-06- 42 : Fixation des orientations et des crédits affectés à la formation des élus.

- La formation des membres du conseil municipal sera axée autour des thématiques suivantes : enfance-jeunesse, urbanisme, habitat, environnement, agriculture, cimetières, voirie, finances, budget, comptabilité,

- Les crédits affectés à la formation des élus s'élèvent à 1 199 euros, ce qui correspond à 4% du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux membres du conseil municipal,

- Les crédits non utilisés à la clôture de cet exercice seront intégralement reportés au budget de l'exercice suivant.

D2026-09- 43 : Nombre de membres au Conseil d'administration du CCAS

M. le Maire informe le Conseil que la délibération D2026-04-24 en date du 2 avril 2026 est retirée suite à une non conformité et qu'il est nécessaire de re-délibérer pour fixer le nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS, à 8 (huit),
- de fixer le nombre de membres du Conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du CCAS, à 4 (quatre).

D2026-06- 44 : Désignation des membres élus au Conseil d'administration du CCAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une liste est déposée. Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité, les membres suivants de l'assemblée délibérante :

- Jacqueline CHANSON
- Élisabeth VILLARD
- Océane BOURRIN
- Bernard VILARS

D2026-06-45 : Désignation des électeurs pour le collège 3 Syndicat mixte Numérian.

Elus à l'unanimité :

- Mathieu Rousseau : titulaire,
- Camille Boichot : suppléante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

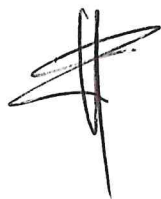
Questions diverses :

- Etablissement de la liste des élus de Burdignes volontaires, pour participer aux commissions consultatives de la CCMP.
- Création d'un emploi d'adjoint administratif pour 4 heures par semaine, à partir du 01/06/2026, pour traitement du courrier : plus d'actualité, donc annulé.
- Venue au village, d'un camion pizza : Le Conseil est favorable sur le principe, sous conditions, notamment de ne pas interférer avec l'organisation des animations, par les associations du village.
- Suite à la présentation d'un devis, le Conseil valide la commande de bancs.
- Retraite d'Annie Guilbaud : Un cadeau sera offert par la mairie.

Fin de la réunion à 20 h 45.

Signatures

Le Maire



Le Secrétaire de Séance

